

Fiche pratique :

Comment rédiger un point-programme ?

Cette fiche est une aide pour les Pirates souhaitant construire un point-programme et le soumettre à l'Assemblée permanente. Il ne s'agit pas d'obligations mais de conseils pour assurer la construction d'un programme cohérent et utilisable dans le cadre de la construction de la communication extérieure du Parti Pirate.

Dans cette fiche :

Un point-programme c'est quoi ?	1
Un point-programme idéal ça ressemble à quoi ?	1
Une phrase d'accroche	1
Un argumentaire	2
Un bloc technique	2
Comment organiser le travail de construction d'un point-programme ?	3
La phase de recherche	3
La phase de rédaction	3
Être agile !	4

Un point-programme c'est quoi ?

Un point-programme est une proposition émise par le Parti Pirate dans l'objectif de créer ou réformer une politique publique.

Un point-programme n'est pas un texte idéologique qui correspond à une valeur partagée par l'ensemble des Pirates et qui s'exprime au travers une présentation théorique. Le point programme se caractérise par son côté pratique, avec un impact réel sur la politique existante.

Texte idéologique et point-programme peuvent se croiser, se répondre. Ils n'ont pas la même finalité mais sont tous les deux nécessaires à la construction politique du Parti Pirate.

Exemple :

- 1) Texte idéologique : Le Code des Pirates
- 2) Point Programme : Le revenu de base à X€

Il faut garder à l'esprit qu'un point-programme répond à une **double finalité** :

- **Il sert de support de communication** auprès de l'électeur dans le programme. En ce sens il répond à la traditionnelle question : "Quelles sont vos propositions pour régler tel ou tel problème ?".
- **Il sert de base au travail des élus pirates** dans leur travail de création ou de réforme des politiques publiques, des normes législatives et réglementaires.

Un point-programme idéal ça ressemble à quoi ?

Un point-programme, pour répondre à sa double finalité, doit se structurer en trois parties :

- ***Une phrase d'accroche***
- ***Un argumentaire***
- ***Un bloc technique***

Une phrase d'accroche

C'est ce que les gens vont retenir du point programme. Il s'agit d'un hyper-résumé, souvent imprécis, qui doit attirer l'œil du lecteur. On peut également la qualifier de "punch line".

Elle doit refléter le plus fidèlement possible le contenu du point programme. Le plus souvent, le point-programme est construite autour d'elle. La phrase d'accroche peut soit être établie au début ou à la fin du travail de réflexion et de construction.

Elle peut être présentée sous différentes formes : Nous, Pirates, proposons... / Le Parti Pirate désire...

Attention, il faut éviter les termes équivoques comme celui de promesse qui ont mauvaise presse.

Variante : Il est également possible de construire la phrase d'accroche autour d'un constat pour ensuite exposer le point-programme.

Exemple : Fort du constat de l'échec de la démocratie représentative, le Parti Pirate propose la mise en place de la démocratie liquide.

Un argumentaire

Il s'agit du développement de la phrase d'accroche. Il a pour but de convaincre le lecteur en mettant en musique le point programme. C'est dans cette partie que l'on regroupe les arguments importants, les chiffres clés et les exemples d'impacts concrets dans la vie quotidienne.

Il faut cependant rester raisonnable sur la taille de cette partie. Un argumentaire trop long risque de décourager le lecteur ou sera plus difficile à se remémorer pour les candidats et porte-parole lors des débats ou présentation.

Il est également possible de prévoir un argumentaire en deux niveaux :

1. Un niveau de présentation principal
2. Un niveau de présentation secondaire

Le niveau de présentation principal est celui qui est prêt à l'emploi pour les utilisateurs du programme. Il doit rester simple mais suffisamment complet pour se faire comprendre.

Il peut se construire, par exemple, sous une forme "3, 2, 1" :

- 3 arguments clés en quelques phrases
- 2 chiffres à retenir
- 1 exemple d'effets concrets ou espérés

Le niveau de présentation secondaire sera plus fourni et s'adressera à un auditoire plus intéressé ou connaisseur. La présentation doit rester accessible pour le plus grand nombre. Il est possible aussi d'y développer plus longuement les bloc "3, 2, 1" expliqué ci-dessus. Il peut aussi répondre aux critiques exprimées.

Un bloc technique

Il s'agit d'une présentation organisée des éléments techniques associés au point-programme. Cette partie s'adresse aux "experts en la matière". L'argumentaire y est pleinement développé. Il n'y a pas de limite de taille.

Le bloc technique est le socle du point. Il doit être solide et s'appuyer sur des données techniques, des chiffres, des statistiques et des sources. Il peut également contenir un projet de loi ou d'amendement. C'est cette partie qui va servir à la mise en place du point-programme par les élus.

Pour simplifier la lecture du bloc technique, il est conseillé de l'organiser en catégories. La disposition doit refléter l'importance de l'élément présenté. Ceux présentés en premier sont les plus importants et inversement.

Il ne faut pas chercher à remplir le bloc technique juste pour faire de l'épaisseur. Il doit contenir uniquement ce qui est utile à la compréhension technique et la mise en place du point-programme.

Comment organiser le travail de construction d'un point-programme ?

Il faut distinguer deux temps dans la construction du point-programme :

1. *La phase de recherche*
2. *La phase de rédaction*

La phase de recherche

Elle se décline en 3 étapes :

- **Détermination de l'effet rechercher** : il s'agit d'arrêter précisément quel effet doit avoir le point-programme en cas d'application concrète. L'effet recherché sera souvent exprimé au travers de la phrase d'accroche
Par exemple : diminuer le nombre de peine d'emprisonnement, mettre en place la démocratie liquide, sortir du nucléaire.
- **Collecte des sources et des arguments** : il s'agit de rassembler les matériaux nécessaires à l'édification d'une synthèse.
 - Sources scientifiques : les auteurs, les études, les rapports...
 - Sources brutes : statistiques, tableau comptable...
 - Sources d'opinion : sondage, débats internes ou externe*Cette phase est celle privilégiée pour lancer un débat en interne* pour "prendre la température". Les débats permettent aussi de collecter des arguments qui pourront être réutilisés ultérieurement.
- **Réalisation d'une synthèse** : l'objectif est ici de condenser l'ensemble des sources et arguments collectés pour ne pas avoir à les consulter par la suite. La synthèse correspond plus ou moins au contenu du bloc technique.

La phase de rédaction

La dernière partie du point programme à rédiger est l'argumentaire puisqu'il s'agit d'une présentation condensée du bloc technique.

Lors de la rédaction de l'argumentaire, il faut toujours avoir à l'esprit cette question : "est-ce réellement nécessaire à une compréhension du point-programme ?".

Être agile !

Aucun point-programme n'est identique et il est donc nécessaire de toujours trouver la meilleure forme pour le présenter. Cette fiche pratique est avant tout un guide.

Le bloc technique n'est pas une obligation pour tous les points, surtout ceux que l'on peut qualifier d'appel. Néanmoins, le bloc argumentaire est toujours nécessaire.

Par exemple : Le Parti Pirate appelle à l'élection d'une Assemblée constituante. Ici, le bloc technique regroupera, éventuellement, les sources.

Il appartient aux Pirates qui désirent rédiger et proposer un point programme de trouver le meilleur moyen de le présenter.

Il faut garder à l'esprit qu'un point-programme répond à une double finalité :

- **Il sert de support de communication**
- **Il sert de base au travail des élus pirates**